



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 75509

Texte de la question

M. Joseph Rossignol appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur la situation des handicapés. Certes, elle a réalisé l'urgence d'une prise en compte de la situation des handicapés lors du plan lancé en juillet 2001 permettant de renforcer les mesures mises en oeuvre et de réviser la loi du 30 juin 1975. Même si elle a aussi reconnu le manque de structures d'accueil pour les enfants et les adultes handicapés, il lui demande si elle ne pense pas que notre société semble manquer de cohérence et de continuité dans leur prise en charge aux différents âges de la vie. Le manque de moyens humains dans les structures existantes est d'autant plus alarmant que l'espérance de vie de cette population augmente. Ces femmes et hommes font partie intégrante de notre société qui se doit d'appliquer pour tout citoyen les principes de la déclaration des droits de l'homme. Chacun souhaite mener une existence digne et s'intégrer dans des structures adaptées à leur condition, à leur âge et à leurs besoins. Santé publique, santé du travail, prévention, protection sociale, accès aux soins, revenus de remplacement ou de compensation, politique du handicap, démocratie sociale et sanitaire, sont autant de sujets sur lesquels nous fûmes interpellés tout le long de notre mandat. Il lui demande quelles sont donc les mesures programmées prochainement et celles qu'elle envisage dans un prochain avenir.

Données clés

Auteur : [M. Joseph Rossignol](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75509

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2072